



Motion présentée par les représentants des parents d'élèves de l'Association Autonome des Parents d'Elèves (AAPE) de Palaiseau affiliée à l'UNAAPE, élus au conseil d'administration du collège César Franck

Palaiseau, le 30 juin 2025

Nous, représentants des parents d'élèves du collège César Franck, élus sur la liste AAPE de Palaiseau-UNAAPE, dénonçons les conditions d'enseignement et d'apprentissage prévues pour l'année scolaire 2025-2026.

Nous remercions Madame la Principale et son adjointe pour leurs travaux sur la Dotation Horaire Globale (DHG) lors du CA de février et cette nouvelle proposition lors du CA de ce soir, suite à la décision du Rectorat de fermer une classe en 6^{ème}. Cela entraîne d'office la suppression de 25h de DHG et 3h de marge.

Suite à ce retrait et cette baisse de DHG, l'association de parents d'élèves AAPE souhaite faire part de sa vive inquiétude. Les élèves de 6^{ème} seront 30 par classe.

Selon la Depp, la France dépasse nettement la moyenne européenne en 2020-2021, avec en moyenne 25,6 élèves par classe au collège. De plus le rapport "*L'éducation nationale en chiffres*" de 2024, (publié par la Depp), précise les évolutions opérées à ce sujet ces dernières années. Le rapport indique que le nombre moyen d'élèves par classe au collège est passé de 23,5 en 1980 à 25,8 en 2023. Au collège César Franck, il est donc prévu à la rentrée 2025 de surcharger chaque classe de 5 élèves.

On nous indique que les seuils au collège sont de 30 élèves par classe mais il est important de rappeler que ces seuils ne sont ni légaux et ni réglementaires. En effet, il n'y a aucun texte de loi qui impose un nombre maximum d'élève par classe. A la rentrée 2024/2025 les élèves étaient 26 par classe. C'était des conditions favorables aux apprentissages de nos enfants et à leur bien-être.

Cette décision de surcharger les classes de 6^{ème} (niveau charnière) entraînerait des conséquences directes et négatives sur l'organisation pédagogique de l'établissement, sur les conditions d'enseignement, le climat scolaire et la prise en charge des élèves à besoin. De plus les projets éducatifs essentiels pour le bien-être des élèves sont menacés faute d'une DHG suffisante.

Nous nous inquiétons également pour les élèves à besoins particuliers, de tel effectif par classe nuit à l'accompagnement individualisé, essentiel pour les élèves entrant au collège. La prise en charge des élèves à besoins particuliers sera donc très compliquée voire impossible.

Pour rappel, d'après les évaluations des besoins, les professeurs estiment qu'un plus grand nombre d'élèves nécessitent un accompagnement renforcé (90 élèves sont à besoins particuliers soit 15% de l'effectif). Les évaluations nationales 2024 viennent confirmer l'analyse des professeurs :

- En 6^e plus d'1/3 des élèves n'ont pas un niveau satisfaisant en français et en mathématiques, et c'est la moitié des élèves qui n'ont pas le niveau attendu.
- En 4^e c'est plus d'1/3 des élèves qui n'ont pas un niveau satisfaisant en français. Et en mathématiques, c'est plus de la moitié des élèves qui n'ont pas le niveau attendu. Pour les 4^e de cette année, la DHG allouée ne permet aucun dédoublement.

En surchargeant les classes, il faudra mettre en place plus de dédoublements alors qu'il n'y a plus d'heures. En effet, le retrait d'une classe entraîne une baisse d'office de la DHG (25 h et de 3h de marge). Dans les faits, des arbitrages sont faits au détriment de certains niveaux notamment les 5^{ème} et 4^{ème} et certaines matières. Les enseignements complémentaires, enseignements pratiques inter- disciplinaires (EPI), les accompagnements personnalisés, les groupes de besoins, les options ou les projets sont ainsi mis en péril.

Il manque également au moins 4 heures de DHG pour limiter les dégâts pédagogiques, maintenir les options et les dispositifs transversaux. Plusieurs projets pédagogiques menés jusqu'ici risquent de ne pas être reconduits, notamment :

- Le dédoublement des certaines matières
- Le dispositif bien-être, précieux pour la réussite et l'équilibre des élèves.

Enfin en supprimant une classe de 6ème, le collège César Franck n'a plus la capacité d'accueillir tous les élèves de son secteur. Les derniers élèves inscrits en 6^{ème} sont actuellement redirigés vers d'autres établissements, notamment les autres collèges à Palaiseau (Bara ou Charles Péguy) ou à Massy (Claudine Hermann). Leur temps de trajet sera rallongé impactant défavorablement leur scolarité.

En conclusion, nous, membres de l'AAPE, nous demandons l'abondement de la DHG de 29h :

- 25 h pour le maintien d'une classe de 6ème tel que présenté au CA de février.
- 4h pour faire du dédoublement dans plusieurs matières (mathématiques, français, anglais, sciences) et conserver les projets mis en place.

Soit un total légitime et raisonnable de 708,5h.

Nous considérons ce nombre d'heures comme le minimum indispensable pour revenir à des conditions acceptables d'apprentissage, conditions dont nos enfants sont privés au collège César Franck.

Ce volume à la baisse était déjà insuffisant en février et en juin c'est un second coup de rabot ou pour être plus précis d'un coup de hache sans discernement sur les impacts sur la réussite scolaire de nos enfants et les conditions d'enseignement des professeurs.

Les représentants des parents d'élèves du collège César Franck, élus sur la liste AAPE de Palaiseau-UNAPE.